



Municipalité de SAINT-DIDACE
380, rue Principale
Saint-Didace (Québec) J0K 2G0
450-835-4184 • info@saint-didace.com

**Formulaire de demande d'un certificat
d'autorisation pour un établissement
d'hébergement touristique**

Renseignements sur l'établissement

Adresse : _____

Nº d'enregistrement : _____

PROPRIÉTAIRE

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

REQUÉRANT (si différent du propriétaire)

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

☐ Procuration signée du propriétaire

CATÉGORIE DE L'ÉTABLISSEMENT

- ☐ Établissement d'hébergement touristique
☐ Établissement de résidence principale (ERP)
☐ Établissement d'hébergement touristique jeunesse

TYPE ET NOMBRE D'UNITÉS D'HÉBERGEMENT

(Veuillez joindre toutes les informations, dont vous disposez, sur les installations septiques)

Lits en dortoir _____ Chalets _____ Camps _____

Chambre _____ Maisons _____ Suites _____

Suites pour camper _____ Appartements _____

Prêts-à-camper _____ **TOTAL D'UNITÉS :** _____

Nombre de chambres total de la résidence de tourisme : _____

PERSONNE RESPONSABLE

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

En lisant le présent formulaire le propriétaire s'engage à :

- Obtenir son enregistrement auprès du gouvernement du Québec via les organismes reconnus, en utilisant **l'avis de conformité** fourni par le ministère du Tourisme;
<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/hebergement-touristique-courte-duree>
<https://citq.qc.ca/documents/Avis-de-conformite.pdf>
- Afficher à l'intérieur de manière visible le document (fourni par la municipalité) résumant les règlements municipaux suivant, il s'engage aussi à les faire respecter :
 - Le règlement concernant les nuisances numéro 365-2021 ;
 - Le règlement relatif aux nuisances SAN-nui-001;
 - Le règlement de zonage numéro 060-89-02 ;
- Afficher le même nombre de chambres à coucher qu'indiqué au présent formulaire ;
- Notifier le service d'urbanisme de tout changement de la situation ;
- Lorsque applicable, respecter les définitions suivantes :
 - **Établissements de résidence principale** : Établissements où est offert, au moyen d'une seule réservation, de l'hébergement dans la résidence principale de l'exploitant à une personne ou à **un seul groupe de personnes liées** à la fois et n'incluant aucun repas servi sur place.
 - **Résidence principale** : La résidence où une personne physique demeure de façon habituelle en y centralisant ses activités familiales et sociales et dont l'adresse correspond à celle qu'elle indique à la plupart des ministères et organismes du gouvernement.

Note : Le service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le certificat d'autorisation sera délivré, dans les 30 jours suivant le dépôt de la demande. L'évaluation de votre demande débute seulement lorsque tous les documents et renseignements ont été soumis. **Seule une demande conforme et complète sera traitée. Ce formulaire ne remplace pas l'avis de conformité à remplir et fourni par le ministère du Tourisme.**

Signature du requérant : _____ Date : _____